

INSTITUT DE FRANCE.

---

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

---

# RAPPORT

DE LA COMMISSION

## DES ÉCOLES D'ATHÈNES ET DE ROME

SUR LES TRAVAUX DE CES DEUX ÉCOLES

PENDANT LES ANNÉES 1895-1896

PAR

M. HENRI WEIL

MEMBRE DE L'INSTITUT

Lu dans la séance ordinaire du 29 janvier 1897.



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

---

M DCCC XCVII



INSTITUT DE FRANCE.

---

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

---

# RAPPORT

DE LA COMMISSION

## DES ÉCOLES D'ATHÈNES ET DE ROME

SUR LES TRAVAUX DE CES DEUX ÉCOLES

PENDANT LES ANNÉES 1895-1896

PAR

M. HENRI WEIL

MEMBRE DE L'INSTITUT

Lu dans la séance ordinaire du 29 janvier 1897

---

MESSIEURS

Trois membres de l'École d'Athènes ont exploré cette année les pays plus ou moins hellénisés d'Asie et d'Afrique. Ce sont MM. Bourguet et Perdrizet (troisième année), M. Fossey (deuxième année).

MM. Perdrizet et Fossey avaient été chargés d'une mission en Syrie. Munis, grâce à l'intervention de M. Cambon, de lettres vizirielles, assistés très efficacement par nos consuls de Beyrouth, d'Antioche et d'Alep, MM. Souhart, Jullemier et Pognon<sup>(1)</sup>, ils ont pu traverser sans en-

(1) Remercions particulièrement M. Pognon du concours qu'il nous a prêté à la fois comme consul et comme savant.

combre des régions naguère encore agitées et dangereuses. Après avoir habilement combiné leurs itinéraires de manière à toucher tous les grands centres de vie antique et à parcourir des régions non encore visitées par les savants, MM. Perdrizet et Fossey ont fait preuve dans le cours de leur voyage de beaucoup d'endurance, de résolution et de tact.

Le travail envoyé par M. Fossey contient le résultat épigraphique de son exploration de la région du Djaulân, sur le versant oriental de l'Anti-Liban, de la plaine de Damas, et de la partie septentrionale de l'Hermon. L'auteur en a distrait une soixantaine d'inscriptions coufiques, qu'il a, sur le conseil de notre confrère M. Clermont-Ganneau, transmises à M. van Berchem pour son *Corpus ins riptionum Arabicarum*; il n'a retenu que les inscriptions grecques et romaines, qui faisaient l'objet propre de ses recherches.

Parmi ces inscriptions, une notable partie est inédite; d'autres, assez nombreuses, avaient déjà été recueillies et publiées par les devanciers de M. Fossey; mais les nouvelles copies qu'il en a prises lui ont permis en plus d'un cas (1) d'apporter d'heureuses corrections ou d'importants compléments à ces textes généralement mal conservés et d'une lecture difficile (2). Ses transcriptions, faites avec

---

(1) Par exemple, pour l'inscription de Kefr Haouar, copiée autrefois par M. de Saulcy et si diversement expliquée par MM. Waddington, Renan, Mordtmann, etc., M. Fossey a découvert un texte qui couvre les trois autres faces du bloc et porte en toutes lettres le titre de la grande déesse syrienne Atargaté, adorée à Hiérapolis : θεῶν Συρίης Ἰερα[π]ολιτῶν.

(2) L'auteur ne semble pas avoir connu les lectures déjà proposées par

beaucoup de sagacité, sont accompagnées d'un commentaire sobre qui demanderait peut-être à être un peu développé sur quelques points. Nous avons constaté avec plaisir que M. Fossey y fait preuve, à l'occasion, de connaissances sérieuses en matière de philologie sémitique. C'est d'un bon augure pour l'avenir, l'auteur se proposant d'explorer à nouveau le terrain syrien qu'il semble avoir pris pour domaine.

Il a dressé des itinéraires qui permettent de suivre sa marche pas à pas et de se rendre compte de la distribution géographique des textes recueillis par lui. La table des noms propres des inscriptions du Djaulân sera également utile à consulter.

Le travail de M. Fossey est une contribution sérieuse à l'épigraphie grecque et romaine de la Syrie ; il formera un précieux supplément au beau recueil de M. Waddington. Il serait très désirable que l'Académie en assurât la publication le plus promptement possible, ne fût-ce que pour éviter à l'auteur le désagrément de se voir enlever le fruit de ses trouvailles par d'autres explorateurs parcourant après lui les mêmes parages.

Il convient que les copies de M. Fossey soient données, non pas en transcriptions typographiques plus ou moins figurées, mais en *fac-similé*, d'après les croquis mêmes de ses carnets ; c'est là une forme indispensable pour la publication de ces textes, souvent très frustes et

---

Gildemeister (*Zeitschr. des deutsch. Palaest. Vereins*, 1888, p. 38 et suiv.) pour les inscriptions reproduites dans les ouvrages de Schumacher. *Across the Jordan*, et *the Jaulan*.

incorrects, qui ne peuvent en bien des cas être rétablis que par voie de restitution.

M. Perdrizet, qui avait envoyé l'année dernière les prémices d'un grand travail qu'il prépare sur la Macédoine et ses monuments, n'a pu achever son Mémoire de cette année, occupé qu'il était de recherches plus importantes. En effet, après le voyage de Syrie, M. Perdrizet entreprit une tournée d'exploration dans toutes les parties de l'île de Chypre. Les rapports qu'il a adressés au Directeur de l'École sont pleins d'informations précieuses et témoignent de l'intelligence avec laquelle cette exploration a été conduite. Le concours de nos agents et le bon vouloir des autorités anglaises ont contribué au succès des recherches. M. Boysset a bien voulu s'y associer activement. M. Colham, commissaire de Larnaca et M. Chamberlagne, directeur des douanes de l'île de Chypre, ont témoigné à M. Perdrizet la plus sympathique bienveillance.

N'oublions pas de signaler une belle étude, insérée dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, sur le dieu Mên, sa nature et la diffusion de son culte dans l'Asie antérieure. Cet ensemble d'investigations, de recherches, de mémoires révèle les aptitudes les plus diverses et fait espérer que M. Perdrizet occupera un jour un rang honorable parmi les archéologues.

M. Jouguet, membre de troisième année, a continué à diriger ses recherches vers les antiquités grecques et gréco-romaines de l'Égypte. Délégué près de la mission du Caire, il avait, l'an dernier, adressé à l'Académie un Mémoire sur une série de papyrus grecs. Cette année, il envoie un *Catalogue de statuettes de terre cuite conservées au musée khé-*

*divial de Gizeh*, précédé d'une introduction étendue où il expose les résultats de son enquête sur les terres cuites égypto-grecques. A ce travail est joint un album de vingt-cinq planches photographiques, reproduisant les figurines du musée de Gizeh et un certain nombre de pièces appartenant à la collection du D<sup>r</sup> Fouquet. M. Jouguet a heureusement choisi son sujet. Les terres cuites alexandrines n'avaient pas encore fait l'objet d'une étude méthodique, et l'attention des archéologues s'était surtout portée, dans ces derniers temps, vers la sculpture et la torcutique dans l'Égypte hellénisée. Il faut savoir gré à M. Jouguet d'avoir examiné, avec tout le soin qu'ils méritent, des documents fort intéressants pour l'histoire de l'art alexandrin.

Dans son catalogue, l'auteur s'est surtout préoccupé de classer les figurines par catégories de sujets et d'en donner des descriptions dont les photographies permettent de contrôler l'exactitude. Il explique, au cours de son Introduction, pour quelles raisons il n'a pas adopté le classement par provenances et par fabriques, comme on fait pour les terres cuites de la Grèce propre et d'Asie Mineure. Qu'elles viennent de la Basse-Égypte, de la Haute-Égypte ou du Fayoum, les terres cuites hellénistiques ou gréco-romaines ont des caractères communs de technique et de fabrication. Celles qu'on a appelées souvent « terres cuites du Fayoum » se retrouvent aussi dans la Haute-Égypte, et les trouvailles faites à Alexandrie sont malheureusement trop rares pour qu'on puisse déterminer avec certitude les caractères particuliers de la fabrication alexandrine. M. Jouguet s'en tient donc à une conclusion provisoire. Alexandrie aurait été le premier centre de l'industrie des

coroplastes; celle-ci se serait propagée dans le Delta et dans la Basse-Égypte, en conservant une certaine uniformité de procédés, et elle aurait fini par se répandre dans la vallée du Nil, produisant des œuvres de plus en plus négligées à mesure que s'étendait son champ d'activité.

Faute de renseignements précis sur les fabriques, c'est à l'étude des styles et des sujets que s'est attaché M. Jouguet. Dans des pages très agréablement écrites, il démontre que l'éducation des coroplastes alexandrins s'est faite surtout par les modèles venus de la Grèce propre, et il place au début de la série les figurines qu'il appelle les « Tanagras d'Égypte », évidemment inspirées de modèles grecs, comme les terres cuites analogues de la Cyrénaïque. Il examine ensuite les types qui semblent dénoncer une invention alexandrine : grotesques, figurines de genre, types de style mixte gréco-égyptien. Il y reconnaît l'inspiration familière, le goût pour le réalisme et la vérité ethnographique qui paraissent caractériser les productions de l'art industriel dans la capitale des Ptolémées. Sur ce point, l'étude de M. Jouguet confirme les théories de M. Schreiber, un des savants qui ont le plus contribué à mettre en lumière les qualités originales de l'art alexandrin.

Dans une des séries de son catalogue, M. Jouguet a groupé toutes les terres cuites qui représentent des types mythologiques, soit grecs, soit gréco-égyptiens. Ce sont les matériaux d'une étude sur une question complexe et difficile, l'histoire de la transformation des types religieux de l'Égypte par leur fusion avec les éléments grecs. Cette étude, M. Jouguet n'a pas cru devoir l'entreprendre pour

le moment, ne voulant pas s'engager dans un travail qui exigerait une connaissance approfondie de la mythologie égyptienne. Il s'est borné à caractériser et à classer les principaux types, en se limitant aux exemplaires du musée de Gizeh.

Sous sa forme actuelle le Mémoire de M. Jouguet n'est encore qu'une esquisse, et l'auteur en convient lui-même. Pour affermir ses conclusions, il lui reste à étendre son enquête, à étudier les terres cuites égypto-grecques conservées dans d'autres collections, par exemple celles du Louvre et du British Museum, à multiplier les rapprochements avec les petits bronzes, à accuser, par la comparaison avec les terres cuites de Grèce et d'Asie Mineure, les caractères propres de la fabrication alexandrine. Mais cette esquisse témoigne, très heureusement, des qualités de méthode et de sagacité de M. Jouguet; dès à présent, on peut apprécier l'intérêt de son travail et la nouveauté des renseignements qu'il apporte pour la connaissance de l'art industriel en Égypte au temps des Ptolémées et de l'Empire romain.

Ajoutons que le *Bulletin de correspondance hellénique* contient un article sur des inscriptions grecques d'Égypte qui fait honneur à M. Jouguet, quoique les dernières pages laissent à désirer.

De ces excursions lointaines, nous sommes ramenés dans l'Hellade par M. Colin, membre de deuxième année et auteur d'un Mémoire rempli de choses nouvelles sur un sujet intéressant et peu connu jusqu'ici : *Le culte d'Apollon Pythien à Athènes*. Nous y trouvons d'abord un résumé très bien fait et une discussion judicieuse des traditions

athéniennes qui rattachaient le culte de Délos à celui de Delphes. D'après la version la plus ancienne, Apollon, parti de Délos, aborde sur la côte orientale de l'Attique. Plusieurs des plus vieux sanctuaires marquaient les traces de son passage et le premier établissement de son culte, antérieur à la fondation d'Athènes. Lorsque celle-ci fut devenue la capitale politique du pays, elle s'efforça d'en devenir aussi la capitale religieuse et d'attirer à elle les cultes les plus célèbres des dèmes. De là, tout un cycle de légendes nouvelles, surtout celle d'Ion ; la fondation à Athènes d'un *Pythion* et de la fête des Thargélia ; l'épithète de *Ἰατρῶος* donnée au dieu et l'introduction de son culte dans toutes les phratries. Mais la version officielle, répandue et consacrée par la poésie, ne fit pas disparaître l'ancienne tradition, et comme M. Colin le montre par les textes nouveaux qu'il a réunis, les familles et les dèmes qui avaient reçu les premiers le culte du dieu maintinrent leurs prérogatives.

La dévotion des Athéniens envers Apollon s'affirmait par l'envoi d'une procession, appelée Pythiade, qui se rendait à Delphes en suivant la route que le dieu lui-même avait parcourue. L'importance de cette cérémonie ne pouvait être soupçonnée avant la découverte des inscriptions de Delphes que M. Colin a commentées dans son mémoire.

Le monument le plus ancien qu'on ait trouvé dans les fouilles, est du temps d'Alexandre. C'est une inscription gravée sur la base d'un trépied consacré au dieu par six hiéropes chargés de conduire la Pythiade. Leurs noms montrent quel prix la République attachait à cet acte de piété. Huit d'entre eux sont connus par les auteurs ou les inscriptions

comme appartenant aux premières familles d'Athènes ou jouant un rôle considérable dans l'État ; tels sont les deux célèbres orateurs Lycurgue et Démade.

Après ce texte du IV<sup>e</sup> siècle, il faut sauter deux cents ans avant de retrouver des inscriptions relatives à la Pythiade. La nouvelle série date de la fin du second siècle et du commencement du premier avant notre ère. Au début de l'Empire, un nouveau groupe d'inscriptions parle d'une théorie envoyée à Delphes ainsi que du sacrifice d'un bœuf et de onze autres animaux. M. Colin pense que, sous un nom différent, cette cérémonie n'est autre que l'ancienne Pythiade. Doit-on croire qu'il y ait eu, dans les hommages rendus au dieu par les Athéniens, des interruptions correspondant à l'absence d'inscriptions ? Nous ne le pensons pas. Les dieux grecs savaient fort bien réclamer les honneurs qui leur étaient dus, et, grâce à son oracle, Apollon était, mieux qu'un autre, en position de rappeler les Athéniens à l'accomplissement de leurs devoirs envers lui. Ces lacunes dans les témoignages épigraphiques doivent donc être attribuées au hasard des fouilles plutôt qu'à des négligences aussi prolongées de la République.

Les monuments étudiés par M. Colin font connaître pour la première fois la composition de la Pythiade qui portait à Delphes les prémices et qui en rapportait le feu sacré, pris sur l'autel du dieu. Pour cette solennité, toute la cité se mettait en mouvement. Les neuf archontes quittaient Athènes pour conduire la procession jusqu'à Delphes ; avec eux, le hiéromnémon et le héraut de l'Aréopage, le premier des stratèges, le prêtre d'Apollon, un devin, les deux exégètes des Eupatrides, des canéphores choisies dans les

premières familles, parfois même la prêtresse d'Athéna Polias.

Le corps de la procession était formé par les théores et les pythaïstes. Parmi les premiers, les uns étaient désignés par le peuple entier, les autres représentaient les quatre dèmes de la Tétrapole, où s'élevaient les plus anciens temples d'Apollon, et les familles de la noblesse dont les ancêtres avaient été les premiers serviteurs du dieu. Il y a également deux classes de pythaïstes désignés de la même manière que les théores. Leur rôle n'est pas encore bien déterminé ; mais il est évident qu'ils prenaient une plus grande part que les simples théores à la cérémonie.

Afin de donner plus d'éclat à la Pythiade, la ville la faisait escorter par une partie de la cavalerie athénienne que commandaient l'un des deux hipparques et plusieurs phylarques. Les éphèbes, que les inscriptions d'Athènes nous avaient déjà montrés associés à toutes les fêtes religieuses de la cité, franchissaient cette fois les frontières de l'Attique et accompagnaient la théorie jusqu'à Delphes.

Il n'est pas possible d'indiquer ici tous les détails intéressants et nouveaux qu'ajoutent à notre connaissance des antiquités athéniennes les inscriptions, souvent fort longues, que M. Colin a transcrites et expliquées. Nous citerons comme exemple les décrets des Amphictions et des Delphiens en l'honneur des artistes dionysiaques d'Athènes, parce que l'histoire littéraire peut y trouver quelque profit. La compagnie, exclusivement composée d'hommes de condition libre, citoyens d'Athènes, et placée sous le patronage de Dionysos, avait été comblée de privilèges à Delphes, comme ailleurs, en raison du caractère sacré de l'art

qu'elle exerçait. De son côté, elle tenait à justifier cette faveur par son zèle pour le service des dieux. Elle rehaussait l'éclat de la fête célébrée à Delphes en députant les artistes nécessaires pour les jeux musicaux de toute espèce. Nous voyons la compagnie envoyer à la Pythiade des poètes épiques, tragiques, comiques et satyriques ; des acteurs de tragédie et de comédie avec leurs synagonistes et leurs didascales ; des rhapsodes, des joueurs de flûte et de cithare ; enfin tous les exécutants pour le grand chœur et le péan. Rappelons que deux hymnes trouvés sur les murs du Trésor des Athéniens furent exécutés par cette compagnie. Les inscriptions qui nous renseignent sur le personnel de la société nous font par là même connaître l'état de la poésie à cette époque. On y voit, par exemple, que le drame satyrique était toujours en faveur, puisqu'il y avait encore des poètes pour ce genre spécial, et cette persistance explique peut-être la place qu'Horace a donnée, dans son Épître aux Pisons, aux préceptes sur le drame satyrique. Quant aux poètes épiques ils étaient, au premier siècle avant notre ère, assez nombreux à Athènes et se croyaient assez importants pour former une compagnie à part qui se faisait représenter spécialement à Delphes.

Nous passons sous silence beaucoup d'autres renseignements curieux sur les antiquités athéniennes, sur le collège des exégètes, sur les familles attachées au culte d'Apollon, sur l'importance religieuse de la Tétrapole de Marathon, etc. Ce que nous avons dit donne une idée de la nouveauté et de l'intérêt du sujet choisi par M. Colin.

Il ne sera que juste de louer l'auteur pour la mise en œuvre

des matériaux et la composition de son Mémoire. Quant aux inscriptions, elles sont données en fac-similé; et, comme elles s'étendent souvent sur plusieurs pierres, M. Colin en a dessiné les contours, pour qu'on pût juger des rapprochements qu'il a faits des divers morceaux et se rendre compte des lacunes. Au bas des copies, il a noté les lectures douteuses et les fautes du graveur. Chacun de ces documents est ensuite transcrit dans le cours du Mémoire et la chronologie en est soigneusement discutée. Le tout est résumé en un tableau qui facilite les recherches. Restait à grouper les renseignements dispersés dans un grand nombre de textes : l'auteur les a rangés dans un ordre très simple et très naturel. Il fait défiler devant nous les diverses parties de la théorie envoyée à Delphes, et, au passage, il nous fait connaître les personnages nommés dans les inscriptions, leurs fonctions et le rôle qu'ils remplissaient dans la cérémonie.

En résumé, par la valeur du fond aussi bien que par la composition, le Mémoire de M. Colin est un des meilleurs que nous ayons reçus de l'École d'Athènes.

L'Académie se souvient d'une excellente étude sur d'autres inscriptions delphiques que M. Bourguet nous envoya il y a deux ans. Cette étude, revue et complétée par son auteur, figure dans le dernier *Bulletin de correspondance hellénique*. Les inscriptions commentées par M. Bourguet jettent un jour nouveau sur l'histoire du temple de Delphes et de l'Amphictionie pendant la seconde guerre sacrée et dans les années suivantes. Les fouilles de Delphes ont mis au jour des œuvres d'art et des documents épigraphiques. Les premières sont exposées dès aujour-

d'hui en reproductions fidèles au Musée du Louvre, sinon toutes, du moins la plupart, et le reste suivra bientôt. La récolte épigraphique a été plus abondante encore. Les documents publiés sont du plus haut intérêt. Leur publication complète, que nous souhaitons prochaine, ne pourra manquer de faire le plus grand honneur à notre École d'Athènes et à son éminent directeur.

Quatre membres de l'École de Rome, M. Coulon (troisième année) et MM. Yver, Daumet, Mirot (deuxième année) ont envoyé des Mémoires.

L'étude de M. Yver sur le commerce dans le royaume de Naples de 1260 à 1340, sous le règne des trois premiers rois « angevins », Charles I<sup>er</sup>, Charles II et Robert, est un travail très considérable, très important et digne de tout éloge. L'auteur en a puisé les matériaux dans les archives de Naples, de Florence, de Venise et du Vatican ; il a su mettre en œuvre avec beaucoup d'habileté les innombrables documents qu'il a trouvés dans ces riches dépôts. C'est tout un chapitre de l'histoire économique de l'Italie qu'on lui doit, chapitre qui était jusqu'à lui ou inconnu ou méconnu. Des ressentiments politiques, qu'on s'étonne de voir aussi tenaces, avaient fait presque toujours représenter par les historiens italiens le règne des rois venus de France comme ayant été à tous les points de vue funeste à leur royaume, comme n'ayant guère été qu'une exploitation ou un gaspillage ; ils se plaisaient, d'accord avec les historiens allemands, à opposer le détestable système, mélange d'incurie et d'oppression, des protégés de la papauté à la sage, prévoyante et bienfaisante administration du grand

excommunié Frédéric II. Sans faire de patriotisme mal à propos, M. Yver montre, pièces en main, que la politique économique des Angevins a été la suite et l'imitation de celle de Frédéric, qu'ils se sont attachés, comme lui, à développer par des mesures intelligentes toutes les richesses du pays et qu'ils y ont réussi dans une grande mesure. On lira notamment avec intérêt l'exposé des moyens qu'ils employèrent pour faire de Naples, en un assez petit nombre d'années, la plus grande et la plus riche ville de l'Italie et l'une des premières villes de l'Europe. Chemin faisant, l'auteur donne sur les objets et les pratiques du commerce aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, sur les banques, sur les marchés, sur les relations avec le Levant, l'Afrique, la France, les renseignements les plus intéressants et les plus sûrs. Il ne dissimule pas d'ailleurs les torts et les erreurs de ces princes, qui ne réussirent pas à fonder un ordre stable et une prospérité durable, dont, il faut bien le dire, ils ne trouvaient pas les éléments dans la population qu'ils gouvernaient. Leur établissement, en partie artificiel, s'écroula sous le règne désastreux de Jeanne I<sup>re</sup>, au milieu de désordres et de crimes de tout genre, et la prospérité qui naissait grâce à leurs soins fut éteinte pour des siècles. L'un des moyens qu'ils avaient employés pour la fonder fut aussi une des causes de son instabilité et de sa ruine. Je veux parler de l'appui qu'ils cherchèrent auprès des grandes compagnies de banquiers et de marchands florentins, et des grandes concessions qu'ils durent leur faire en retour. Il faut lire dans le Mémoire de M. Yver l'histoire de ces relations incessantes et intimes, telle que les documents d'archives permettent de la recon-

stituer. Les Bardi, les Peruzzi, les Acciajuoli régnèrent à Naples à côté des successeurs de Charles d'Anjou, et, s'ils surent habilement tirer parti du magnifique domaine qui leur était livré, ils se comportèrent en possesseurs hâtifs et avides plutôt qu'en bons pères de famille. Tout cet exposé, tracé à la fois avec un grand détail et une parfaite clarté, sera lu avec beaucoup de profit par ceux qui s'intéressent à l'histoire, non seulement du royaume de Naples, mais de tout l'Occident latin au XIV<sup>e</sup> siècle, car les faits économiques et financiers qui y sont étudiés ont eu leurs conséquences, leur répercussion ou leur parallèle dans tous les États de la chrétienté latine. Le travail de M. Yver, fruit de longues et sérieuses études, fait grand honneur aux aptitudes historiques de l'auteur comme à sa méthode, à sa critique et à son intelligence de la portée et du rapport des faits.

Les trois Mémoires dont il nous reste à parler se tiennent et se suivent en quelque sorte. Ils roulent exclusivement, ou peu s'en faut, sur l'histoire des papes au XIV<sup>e</sup> siècle.

Le catalogue des « lettres curiales » de Jean XXII relatives à la France, dressé par M. Coulon, fait suite à celui des « lettres secrètes » du même pape, qu'il avait envoyé l'année dernière. L'auteur indique en outre un plan à suivre pour un catalogue de la troisième série, infiniment plus riche, des lettres contenues dans les registres pontificaux de 1316 à 1334. On aurait ainsi un dépouillement complet de tout ce qui, dans cette immense collection de pièces, intéresse notre pays.

Le catalogue des lettres curiales, — comme celui des let-

tres secrètes, — nous a paru fait avec beaucoup de soin et d'exactitude. Il est accompagné d'analyses très bien conçues, et le texte des documents publiés *in integro* a été revu, pour les noms propres surtout, quand c'était possible, sur les registres d'Avignon, source de ceux du Vatican. Il reste à compléter l'identification des noms de lieux relevés dans les tables, avant de publier toutes les *litteræ secretæ* et *curiales*. Fondues en un seul recueil chronologiquement disposé, elles offriraient assurément un grand intérêt pour l'histoire générale et locale de la France dans le premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle.

L'introduction du catalogue des lettres secrètes de Jean XXII portait sur les registres qui les contiennent et l'organisation de la chancellerie. Celle du présent catalogue s'occupe d'établir le double sens du mot *curia Romana*, qui signifie à la fois l'ensemble des secrétaires attachés à la personne du pape et formant le gouvernement spirituel et temporel de l'Église, et un tribunal particulier dont l'auteur étudie le fonctionnement. Notons à ce propos que le *latia curia* n'est qu'une traduction par à peu près du mot vulgaire *court* et *corte*, et qu'il faudrait toujours le traduire par *cour*, non, comme on le fait depuis quelque temps avec affectation en suivant le mauvais exemple de l'Allemagne, par *curie*. C'est au dernier sens de *curia* que se rattache la désignation de *litteræ curiales*, dont l'auteur explique fort bien l'origine et le sens précis.

Remarquons en finissant que l'auteur, quand il enverra son rapport à l'impression, devra avoir soin de souligner les mots et les passages latins qui abondent dans son texte et

que rien n'en distingue, ce qui produit une confusion fort incommode.

M. Georges Daumet s'est attaché à réunir et à coordonner tous les renseignements que les registres de Benoît XII contiennent sur les rapports de ce pontife avec le roi de France, depuis l'année 1335 jusqu'à l'année 1341. Les titres des chapitres indiquent clairement les questions qui ont été traitées :

Avènement de Benoît XII. — Benoît XII, Philippe VI et Louis de Bavière. — Philippe VI et le retour de la papauté à Rome. — Benoît XII et Philippe VI arbitres entre l'Aragon et Gênes. — Question de la Vision béatifique. — Benoît XII, Philippe VI et l'Empire grec. — Benoît XII et la guerre anglaise. — La croisade. — Benoît XII et la liberté du Saint-Siège. — Protection des églises.

Dans ces chapitres, nous avons un tableau à peu près complet de la politique étrangère de Philippe de Valois pendant six années du règne de ce prince. Nous y trouvons, en effet, beaucoup de renseignements, non seulement sur les questions religieuses qui furent alors agitées, mais encore sur l'intervention du roi dans les affaires de l'Empire et dans celles des autres États chrétiens, que le pape voulait amener à vivre en paix, pour rendre possible la croisade dont Philippe de Valois devait être le chef. Le but que le pape avait en vue ne fut pas atteint : la guerre qui éclata entre la France et l'Angleterre vint à la traverse de ces projets.

Benoît XII n'épargna rien pour prévenir et arrêter cette guerre fratricide. L'exposé des démarches qu'il fit avec la plus louable insistance auprès des deux rois remplit la

moitié du Mémoire de M. Daumet. C'est un morceau dont la lecture offre un très grand intérêt et qui éclaire d'un jour nouveau les débuts de la guerre de Cent ans.

M. Daumet a joint à son Mémoire une série de pièces justificatives qu'il a disposées dans un ordre excellent. Les 751 lettres qu'il y a transcrites ou analysées, d'après les registres du Vatican, ont servi de base à la composition du Mémoire; mais l'auteur est loin d'en avoir épuisé la substance; il y a laissé beaucoup de détails dont il n'avait pas à faire usage et qui sont fort précieux pour l'histoire de différentes églises de la France.

L'envoi de M. Mirot est très considérable. Il comprend trois travaux distincts :

1° Le dépouillement d'une importante série de lettres pontificales (règne de Grégoire XI, 1371-1378). M. Mirot a analysé ou copié les *lettres secrètes* ou *curiales* de ce pontife, intéressant la France. L'analyse est faite avec grand soin, et le travail n'a besoin que d'une dernière revision pour être envoyé à l'impression. Comme les registres correspondant aux années 1376 et 1377 sont en déficit au Vatican, ils ont été en partie restitués à l'aide d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale.

2° Un Mémoire très étudié sur *Le retour de la papauté avignonnaise à Rome*. M. Mirot expose l'état politique de l'Italie, ainsi que des autres pays de l'Europe, et il montre que Grégoire XI avait, dès le premier jour, formé la résolution de ramener la papauté à Rome, mais en fut longtemps empêché par des difficultés politiques très diverses. Par un examen très attentif du rôle de sainte Catherine de Sienne, il établit que la sainte fortifia le pontife dans sa

résolution plutôt qu'elle ne fit naître cette résolution. Le Mémoire se termine par des aperçus très fins et d'une originalité de bon aloi sur les conséquences politiques et religieuses du grand schisme, du séjour de la papauté à Avignon, puis de son retour à Rome. Nous souhaitons que ce Mémoire, dès qu'il aura pu être retouché par l'auteur, soit livré à l'impression.

3° Le texte de la *Chronique de Mauriac*. Ce document, si intéressant pour l'histoire ecclésiastique du XII<sup>e</sup> siècle, a été entièrement transcrit par M. Mirot sur le manuscrit 622 du fonds de la reine Christine au Vatican. Le manuscrit ne semble pas avoir été étudié depuis l'édition donnée par Duchesne au tome IV des *Scriptores*.

N'êtes-vous pas frappés, Messieurs, de l'unité de vues qui a présidé au choix des sujets traités dans ces quatre Mémoires ? Cette impression ne ferait qu'augmenter si vous vouliez rapprocher du rapport actuel les rapports des années précédentes. Il y a un lien entre tant d'études consciencieuses, tant de travaux remarquables. Ils tendent presque tous à éclairer l'histoire de l'Italie dans ses rapports avec la France pendant la période du moyen âge. La pensée qui a fait converger vers le même but tant d'efforts individuels, il convient d'en faire honneur à M. l'abbé Duchesne, l'éminent directeur de l'École de Rome, et à M. Geffroy son regretté prédécesseur.

Cependant le moyen âge n'a pas été l'objet exclusif des études de nos jeunes savants. L'antiquité classique n'a pas été tout à fait négligée : elle tient dans leurs travaux une

place petite, mais honorable. Cette année M. Segrestaa a collationné plus complètement et plus exactement qu'on n'avait fait jusqu'ici les manuscrits de Théocrite conservés dans les bibliothèques de l'Italie. Il s'est efforcé d'en établir la filiation et la valeur respective, afin de préparer une nouvelle recension du texte. L'extrême conscience qu'il porte dans un travail long et minutieux, jointe à des circonstances indépendantes de sa volonté, l'a empêché d'achever son Mémoire. L'Académie voudra bien accorder un sursis de quelques mois à un travailleur aussi zélé que M. Segrestaa.

Vous voyez, Messieurs, que l'Académie n'a qu'à féliciter nos jeunes missionnaires de l'ardeur qu'ils portent dans leurs investigations et des services qu'ils rendent ou qu'ils promettent de rendre à la science.



